

Constat

– Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Quelques remarques faites lors de la première réunion.

- Investissement financier entre LEP et Lycée (secteurs privilégiés).
- Formation continue (adultes) et élèves dans les mêmes locaux, pas toujours bénéfique.
- Stage obligatoire en 1^{ère} année BEP pour tous les élèves (certains élèves peuvent donner une mauvaise image de l'école).
- Valorisation des métiers professionnels par les médias (Aimé Jacquet après la coupe du monde).
- Ecole « ouverte » pendant les vacances scolaires.
- Organisation plus rationnelle des visites de collèges (1 journée)
(élèves présents « sélectionnés », présence d'anciens élèves qui sont entrés dans la vie active avec un BEP ou un Bac Pro.
- Changement de terme au niveau de l'orientation
Troisième -----B.E.P -----**Bac Pro**
Mettre en avant la filière BAC PRO
- L'envie d'apprendre des élèves.
- Le travail manuel demande un travail intellectuel.
- Se poser la question pour ses enfants.
- Une formation professionnelle de qualité demande une structure et un matériel de qualité.
- Les formations par apprentissage ont vu leurs effectifs progresser
(alternance = financé : stage rémunéré + ou -)
- les entreprises doivent être « demandeuses de stagiaire » et non l'inverse.
- Fonctionnement par exclusion ?
- Pour éviter une orientation «couperet » en fin de troisième ? Pourquoi ne pas prendre le problème en amont ?
- Faire appel à des artisans, des ouvriers, des techniciens, non pas pour enseigner, mais pour présenter leur activité.

Propositions

– Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Question : Comment permettre aux élèves et aux enseignants du collège de mieux connaître les formations professionnelles ?

Nous sommes tout d'abord conscients que beaucoup d'actions, visant à faire connaître les filières professionnelles dans les collèges, existent déjà et cela à l'initiative des proviseurs, des principaux de collège, des C.P.E, des enseignants, des parents d'élèves. Aussi, nous nous sommes demandés comment les rendre encore plus efficaces et mieux adaptés.

Afin d'améliorer cette reconnaissance, nous proposons les initiatives suivantes :

- Création d'un support commun par les élèves du lycée professionnel (maquette, objet confectionné) qui permettrait de mettre en avant les différentes disciplines du lycée et qui puisse être présenté ou exposé dans les différents collèges.

Cet objet confectionné pourrait servir de lien entre les collèges et les lycées professionnels et pourrait déboucher sur la mise en place de concertation permettant de favoriser les relations entre les professeurs de lycée et de collège.

Autres actions pouvant être envisagées :

- Réalisation de clip vidéo sur CD (dans le cadre du PPCP) présentant chaque métier pouvant être préparé dans le lycée professionnel. Ces petits clips pourront être diffusés dans les différents collèges et commentés par des professeurs de lycée en concertation avec les professeurs des collèges.
- Réalisation d'un objet confectionné ou d'une maquette, par chaque filière ou secteur professionnel, qui sera ensuite exposé une semaine ou deux dans chaque collège environnant.
- Organiser une porte ouverte du lycée pour les collégiens de troisième.
- Information plus complète des conseillers d'éducation du collège pour certaines disciplines (réunion d'information) avec visite des différents secteurs (filières).
- Création d'un site Internet avec implantation de «webcam» dans les différents ateliers de production et présentation, par des élèves, dans le cadre du PPCP, des activités réalisées tout le long de l'année scolaire. (possibilités de réaliser par la suite des « mini » visio-conférences).
- Visite des élèves de collège pour un premier contact avec le lycée, puis en fonction des vœux de l'élève, accueil dans les classes pour une demi-journée ou une journée (planification et nombre d'élèves adaptés).
- Ecole ouverte pendant les vacances scolaires (volontariat, ½ journée)
- Valorisation des métiers professionnels dans les médias.
- Organiser dans les lycées professionnels, de préférence en fin d'année scolaire, des réunions entre les professeurs et les anciens élèves d'un même collège.
- Présentation, dans les collèges, des différents métiers de l'industrie, à partir des cassettes vidéos et des documents d'accompagnement (carnet de route) réalisés par UIMM (Union des Industries et métiers de la métallurgie).

Constat

Les participants se réfèrent à leur établissement situé en zone sensible dans un secteur économique très difficile (cf. nombre important de chômeurs, de « RMistes »).

Le milieu socio-économique est peu propice au travail qui n'apparaît plus comme une valeur pour les élèves « Comme il n'y a pas de travail, pourquoi travailler à l'école ! ».

Les parents ont tendance à baisser les bras et ne présentent plus une image de référence traditionnelle.

Pour certains élèves, le lycée professionnel n'apparaît plus comme un moyen pour réussir à se construire un avenir, mais comme un temps obligé pour conserver certains avantages financiers qui ne sont plus déterminés par l'assiduité et le travail scolaire.

A ces difficultés, s'ajoute une affectation des élèves souvent subie qui favorise une attitude de rejet et de violence à l'école.

Cette affectation résulte aussi, le plus souvent, d'un manque de connaissances de base vécu comme un échec auquel on ne peut pas remédier.

Enfin, la culture des élèves est, en grande partie, fondée sur des clichés véhiculés par les médias (télé-réalité).

Propositions

La lutte contre l'échec scolaire dans les lycées professionnels passe déjà par le repérage des absentéistes chroniques et la remise à niveau de certains élèves en grande difficulté.

Pour ce faire, il faudrait développer le système d'Aide Individualisée de modules par niveaux et par petits groupes pour apporter les acquis nécessaires à la compréhension des matières de base (français, mathématiques...) indispensables à la réussite dans les différents domaines scolaires.

L'illettrisme et l'analphabétisation impliquent aussi le recours systématique à des « spécialistes » (psychologues, orthophonistes...).

Favoriser l'enseignement en classes restreintes (20 élèves) et le travail en groupe (10 maximum) éviterait le gardiennage quand les élèves sont à 30 voire à 35 et, permettrait de repérer plus facilement les manques de certains élèves et d'y remédier ; un développement des classes-relais serait à envisager...

Il serait aussi utile de faire intervenir des personnes compétentes en cas de problèmes plus graves tels que la drogue.

Des réunions de concertation intégrées dans l'emploi du temps pour faire le point sur chaque élève (fiches de suivi) et travailler en interdisciplinarité seraient peut-être une manière d'éviter les découragements et départs du système scolaire sans diplôme.

Mais, pour certains professeurs, cela implique de donner une plus grande autonomie à l'équipe pédagogique pour que celle-ci puisse, si nécessaire, rendre l'emploi du temps de l'élève plus souple.

Pourquoi ne pas envisager une part plus importante de contrôle continu, du livret scolaire dans l'attribution du diplôme, tout en maintenant un contrôle final national ?

Il serait, de plus, nécessaire de s'assurer que le niveau général, les motivations, les capacités des élèves correspondent à ce qui est demandé à l'entrée dans la formation.

N'est-il pas catastrophique de penser que des élèves qui possèdent un C.A.P sont acceptés en baccalauréat professionnel ou que des élèves qui proviennent de SEGPA se retrouvent à côté d'élèves qui viennent de collège pour préparer un C.A.P ?

Ne peut-on créer des parcours plus adaptés au niveau de chacun ?

Ne faudrait-il pas remettre en adéquation les référentiels et ce qui est réellement demandé aux examens ? (pourcentage de réussite)

Enfin, le développement des stages en entreprise pour les élèves de B.E.P et de stages pédagogiques spécialisés pour les professeurs seraient indispensables.

Constat

- Dysfonctionnement de l'IUFM : il ne prépare pas concrètement aux besoins éprouvés sur le terrain.
- Pas (ou trop peu) de liaison entre l'Université et l'IUFM.
- Il n'existe pas (pour toutes les disciplines ou partout) de centre de ressources où des documents ou des expériences pédagogiques seraient mis à la disposition des jeunes collègues.
- Les vacataires sont abandonnés à leur sort, sans expérience pédagogique et didactique, sans soutien collégial ou hiérarchique.
- La formation IUFM néglige trop le monde de l'entreprise, la vie scolaire, l'orientation.
- Dans le recrutement destiné à l'enseignement professionnel, on privilégie trop les connaissances intellectuelles et abstraites, et on néglige les qualités professionnelles nécessaires en entreprise.

Propositions de solutions

- 1) – Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

NON, il n'y a pas besoin de mieux définir la spécificité de ces métiers. Le problème n'est pas là ; il est dans la formation et l'encadrement des débutants, stagiaires et vacataires par les tuteurs, les IUFM et les Universités.

Nous demandons de prendre le temps de se Former et de connaître le monde de l'industrie ou de l'artisanat.

Il faut améliorer l'organisation de la formation et contrôler surtout la réalité de la collaboration entre tuteurs et débutants.

Dans la volonté d'uniformiser les statuts pour créer un lycée polyvalent, on a nivelé sans se soucier de l'avis des intéressés (par exemple, passage du nombre d'heures d'atelier de 23 heures à 18 heures pour les PLP). Comme pour les programmes à enseigner aux élèves, il faut que les corps d'Inspection prennent en compte l'avis des acteurs de terrain.

Il y a une trop grande différence entre ce que l'on doit enseigner et ce que les élèves sont capables d'apprendre.

- 2) – Faut-il développer les métiers de l'Education et de la Vie Scolaire et mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement ?

OUI, il faut maintenir les métiers de l'Education et de la Vie Scolaire afin que les missions de l'enseignant se concentrent sur les objectifs prioritaires : l'acquisition de connaissances.

Les enseignants ne doivent pas remplacer d'autres corps de métiers et se substituer à eux.

⇒ Arrêtons la polyvalence.

OUI, il faut mieux articuler ces métiers avec les métiers de l'enseignement.

Chacun doit pouvoir aller voir concrètement ce que font ses collègues et inversement (par exemple : orientation et vie scolaire)

Pour l'encadrement des élèves, il faudrait augmenter le nombre de personnes sur le terrain pour lutter efficacement contre l'absentéisme, l'échec scolaire, les conduites à risques, les violences multiples et les dégradations.

- 3) Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

Il n'est pas utile de renforcer le rôle des chefs d'établissement par rapport aux personnels mais par rapport aux familles :

- simplifier certaines procédures administratives, en particulier la mise en place des conseils de discipline (sans vouloir multiplier les exclusions définitives, il faut traiter les problèmes avant qu'un incident grave ne survienne !)
- limiter les activités et responsabilités du chef d'établissement : GRETA, CAPA, Rectorat, Ministère, pour renforcer sa disponibilité dans l'établissement.

4) - Faut-il (et si oui « comment ») favoriser le travail en équipe des enseignants ?

S'interroger d'abord sur le « pourquoi ça ne fonctionne pas » actuellement ?

- Taille d'établissement plus humaine
- Organisation administrative des activités, type PPCP, moins strictes et cadrées, car elle limite la concertation.

Ce manque de souplesse limite la liberté pédagogique qui devrait se développer sur ce genre de projet, même s'il existe des risques de dérive.

Le recrutement

Le système du Concours doit être maintenu. Comme toute sélection, il n'est pas dépourvu d'arbitraire et ne donne pas forcément une compétence. Il doit valider un niveau minimum de savoir requis, c'est la formation qui complétera les aptitudes à enseigner.

Il n'est pas utile de créer de nouveaux concours spécifiques : il en existe déjà une grande variété. Par contre la formation du recruté doit être spécialisée et plus approfondie, en fonction du public devant lequel l'enseignant se trouvera.